

Commentaires du trésorier sur le bilan et compte de résultat 2014

Le document « bilan financier » à proprement parler présente l'état actuel des possessions de l'association à l'issue de la période comptable passée. Le compte de résultat indique plus précisément quelles sont les dépenses et les recettes réalisées par l'association durant cette période : en l'occurrence du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

1 Commentaire concernant le bilan

Pour rappel, le passif détaille l'origine des fonds, alors que l'actif détaille l'emploi qui en est fait.

L'association a commencé l'année avec 5 286,35 € de réserves, et le résultat pour l'exercice 2014 présente un solde positif de 8 339,10 €. L'association commence ainsi l'année 2015 avec un solde positif de 13 625,45 € de capitaux propres. Ce solde positif constitue une sécurité financière suffisante pour permettre notre fonctionnement.

Ainsi, après une année 2013 difficile, nous avons réussi à améliorer nos finances pour redresser la situation et assurer l'avenir dans une configuration à trois postes permanents à temps plein. En effet, on peut retenir les faits suivants :

- l'association n'a pas de dette qu'elle ne puisse honorer ;
- l'association a suffisamment de trésorerie pour fonctionner sans danger ;
- l'association a suffisamment de fonds pour faire face à des difficultés en 2015 s'il devait y en avoir.

L'année 2015 aura pour enjeu, financièrement, de maintenir un tel résultat tout en poursuivant tant que possible le développement de l'activité de l'association.

2 Commentaire concernant le compte de résultat

2.1 Sur les dépenses

Les dépenses de l'association sont plutôt stables et facilement prévisibles, donc conformes au prévisionnel, moyennant les choix et priorités suivies au long de l'année.

Les dépenses de fonctionnement, liées aux salaires des permanents (cotisations sociales incluses) et à l'usage des locaux, sont globalement stables par rapport à 2013. En 2014, elles sont d'environ 183 000 €, dont 156 000 € dûs aux salaires des permanents.

Les achats de marchandises ont repris en 2014, après avoir été nuls en 2013. Ça concerne notamment les [mugs April](#), les [serviettes](#) et les [guides libreassociation](#).

La prime d'assurance 2014 ayant été payée sur l'exercice 2013, il n'y a pas de prime à payer sur l'exercice 2014.

Les honoraires correspondent au conseil d'un avocat sur le dossier d'intérêt général. Malheureusement la demande n'a pas aboutie.

Les frais d'impressions, comptés dans le compte 6230 (publicité/publications), ont augmenté en volume 2014.

L'April avait organisé en 2013 une venue de Richard Stallman qui avait été prise en charge par les sociétés Cloudwatt et Libre-Assistance. Un tel voyage n'a pas été réorganisé, ce qui explique la baisse du compte 6251 (voyages et déplacements). Le nombre des déplacements des permanents a aussi diminué.

L'augmentation du compte 6265 (téléphone) viens du fait que l'April paie désormais un abonnement ADSL sur sa ligne téléphonique.

Le compte 6280 (divers) contient les paiements fait pour le certificat SSL de l'April ainsi que de nombreux domaines.

L'April n'a pas été soumise à la taxe sur les salaires 2014, en raison de la hausse de l'abattement praticable par les associations loi 1901.

L'augmentation des charges de personnel est essentiellement due au renouvellement de l'assistance de direction et donc à la période de passation pendant laquelle l'April a eu 4 salariés.

L'April n'ayant pas accueilli de stagiaire en 2014, le compte 6414 (indemnités) est nul en 2014.

L'April est membre du chapitre francophone de Wikimedia, ce qui occasionne une dépense de cotisation de 100 €, visible dans le compte 6586 (cotisations).

L'April a fait deux dons en 2014 qui apparaissent dans le compte 6713 (dons, libéralités) : un au profit des RMLL, et un au profit de la soirée [Hackadon](#).

L'augmentation des frais bancaires (compte 6680) s'explique essentiellement par une hausse des recettes (cotisation et dons).

2.2 Sur les recettes

Assez logiquement, les volumes de vente de marchandises ont augmenté en 2014 car des nouveaux produits ont été mis en vente (mugs, serviettes). Mais certaines marchandises achetées n'étaient pas destinées à la vente, raison pour laquelle le compte 7070 (vente de marchandises) n'équilibre pas le compte 6070 (achat de marchandises).

L'April n'a pas touché de subvention en 2014. Elle vit avec les cotisations de ses membres ainsi que les appels à contribution.

Il n'y a pas eu de collecte en 2014. Dans ce compte figurait en 2013 la somme collectée pour le déplacement de Richard Stallman.

Les cotisations personnes physiques ont fait un bond de 5 000 € par rapport à 2013. C'est le résultat de la campagne d'adhésion menée début 2014. Le volume de cotisation des personnes physiques parmi l'ensemble des cotisations est de 49,0% en 2014, contre 52,2% en 2013.

Concernant les personnes morales, après plusieurs années de période incertaine, nous retrouvons un niveau de cotisation en bonne augmentation. Espérons que la tendance se poursuive sur 2015.

Malgré une année 2013 très chargée de dons (campagne Pack Liberté), l'année 2014 n'est pas en reste. Notamment du fait de la campagne « libreassociation », de la présence de l'April sur En Vente Libre, et de soutiens ponctuels.

Pour toute question n'hésitez pas à [contacter le trésorier](#).

2.3 Conclusion

Les cotisations demeurent la principale source de revenus de l'association (90,6%), aux cotés des dons. La part importante des cotisations dans les revenus de l'association est issue d'un choix initié lors de la professionnalisation de l'association qui garantit une indépendance maximum pour l'association vis-à-vis de ses financeurs. En outre, la multiplication des sources de financement garantit la pérennité et la stabilité du financement des activités de l'April.

Sur 2014, les ressources stables de l'association (les cotisations) suffisent à équilibrer les dépenses stables (permanents, locaux, frais divers) de l'association. Toutefois, il faudra veiller à maintenir cet état de fait dans la durée pour envisager sereinement l'avenir.

3 Remarques supplémentaires sur la comptabilité de l'April

3.1 Remarques sur le compte de résultat

Les produits représentent les entrées ; les charges représentent les sorties d'argent. La différence entre les totaux des produits et des charges est le résultat de l'exercice 2014.

Les libellés des comptes indiquent les natures des transferts ; nous pouvons cependant préciser les éléments suivants :

3.1.1 Comptes de produits

Compte 7060. Prestations de services. Correspond à la rémunération que l'association perçoit lors de certaines conférences, au-delà du seul remboursement du transport.

Compte 74. Subvention d'exploitation. Subventions reçues affectées à un projet.

Compte 7540. Collectes. Participations aux frais (PAF) (typiquement : lors de l'assemblée générale) ou remboursement divers.

Compte 7588. Autres produits de la générosité publique. Correspond aux dons faits à l'April.

Compte 7680. Autres produits financiers. Correspond aux intérêts bancaires de notre livret.

Compte 7780. Autres produits exceptionnels. Les inclassables : généralement des rentrées d'argent liées à des erreurs de gestion (typiquement : un virement effectué en notre faveur, un remboursement d'achat, etc.).

3.1.2 Comptes de charges

Compte 6110. Sous-traitance générale. Correspond au services extérieur d'établissement des payes.

Compte 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences. Correspondais aux frais de reprographie liés à l'organisation de nos événements : assemblée générale, réunions du conseil d'administration.

Compte 6257. Réceptions. Il s'agit essentiellement de nourriture et boisson utilisées pour les réceptions et les réunions, repas avec des invités, pots divers, petits déjeuners de travail, etc.

Compte 6413. Primes et gratifications. Il s'agit des tickets restaurants fournis au permanents. Ils sont pris en charge à 40% par les permanents, en déduction du salaire net.

Compte 6680. Autres charges financières. Il s'agit des forfaits et frais bancaires.

Compte 6714. Créances devenues irrécouvrables. Il s'agit des remboursements des prélèvements bancaires erronés (compte soldé, compte insolvable, etc.).

Compte 6780. Autres charges exceptionnelles. Les inclassables : généralement des dépenses liées à des erreurs de gestion (typiquement : le remboursement d'un trop perçu). Cette année, nous avons notamment eu à rembourser un virement erroné en notre faveur (2 122 €).

Enfin, les Comptes 86 et 87 ont une valeur identique et correspondent au bénévolat valorisé.

4 Remarques sur le bilan financier

4.1 Comptes utilisés pour le bilan

Signification des comptes du bilan financier de l'association :

10. Fonds associatifs et réserves. Il s'agit des fonds avec lesquels l'association commence l'exercice 2015.

12. Résultat net de l'exercice. Ce compte, positif ou négatif, représente le résultat de l'exercice 2014. S'il est positif, l'association termine l'exercice avec plus de fonds qu'elle ne l'a commencée.

19. Fonds dédiés. Il s'agit de fonds affectés par le tiers financeur à un projet particulier.

4x. Dettes. Ces comptes représentent les dettes contractées par l'association pendant l'exercice 2014 et qui seront réglées pendant l'exercice 2015.

486. Charges constatées d'avance. Ce compte contient les dépenses occasionnées en 2014 relatives à des actions concernant 2015.

487. Produits constatés d'avance. Ce compte contient les recettes faites en 2014 relatives à des actions concernant 2015.

46. Créances. Ce compte représente les créances contractées par l'association pendant l'exercice 2014 et qui seront réglées pendant l'exercice 2015.

51. Banques. Les sommes restant sur les comptes bancaires de l'association à la fin de l'exercice 2014.

53. Caisse. Les sommes restant en caisse à l'association à la fin de l'exercice 2014.

4.2 Bénévolat valorisé

Le bénévolat valorisé consiste à rendre compte du travail et des apports des bénévoles et à l'intégrer dans les comptes. Ça concerne par exemple :

- le cas où un bénévole utilise sa voiture pour un projet (l'association économise de l'argent) ;
- quand un membre héberge un invité, conférencier, etc. (l'association économise une nuit d'hôtel) ;
- quand un bénévole passe du temps sur un projet (l'association économise le prix qu'elle aurait payé auprès d'un professionnel).

Le bénévolat valorisé permet de connaître les vrais coûts d'un projet associatif, en dehors des simples flux financiers. Il permet de connaître le volume d'activité de l'association. Et aussi d'augmenter de façon légale le budget de l'association (donc de peser lors de discussions avec des partenaires institutionnels), ce qui peut être utile notamment pour des recherches de subventions.

Les tâches légales du bureau, comme rédiger les bilans moral et financier ou organiser une assemblée générale ne peuvent pas être comptabilisées dans le bénévolat valorisé, car ce sont des obligations statutaires.

Pour les associations utilisant le plan comptable général (PCG), comme c'est le cas de l'April, le bénévolat valorisé est comptabilisé dans les comptes « 8700 Bénévolat » et « 8750 Dons en nature » pour les produits et « 8640 Personnel bénévole, » « 8611 Locaux, » et « 8610 Mise à disposition gratuite de biens » pour les charges. Comme les activités qu'ils décrivent au niveau comptable ne correspondent pas à des sorties ou des rentrées d'argent pour l'association, les comptes de produits et de charges lié au bénévolat valorisé s'équilibrent mutuellement.

Le coût horaire est déterminé en fonction de la nature de la tâche : chaque membre saisissant sont bénévolat dans l'interface membre peut choisir un taux horaire correspondant à 1, 2 ou 3 SMICs. C'est la valeur du SMIC brut est utilisée dans les calculs.

5 Foire aux questions

Pourquoi n'immobilisez vous pas les achats de matériel informatique ? — Notre système de gestion comptable ne permet pas à ce jour de le gérer facilement. Donc, puisque notre gestion est bénévole, nous n'avons pas encore mis cette pratique en œuvre. Remarquons également que l'investissement de matériel est relativement à la fois faible et stable au cours des années. Or, les immobilisations sont surtout pertinentes dans le cas pour les dépenses exceptionnelles d'équipement. Ceci étant, nous tâcherons d'y travailler à l'avenir. Si vous avez des compétences en la matière et que vous souhaitez aider, n'hésitez pas à vous manifester.

L'utilisation des tickets restaurant est-il un choix des salariés ? — Oui.

Est-il possible de diminuer les frais téléphoniques ? — Oui, mais à quel prix ? 80 € mensuels pour 3 lignes fixes permanentes et une clé 3G semblent raisonnables.

Pour plus de transparence, il faudrait publier le bilan complet. — Le grand livre, contenant l'ensemble des écritures comptables, est disponible lors de l'assemblée générale. En revanche, il n'est pas possible de le publier sans révéler de nombreuses informations à caractère personnel ; pour cette raison, nous ne le rendons pas public.

Quel est le budget prévisionnel pour l'année à venir ? — Il est en cours d'élaboration et sera présenté lors de l'AG. Il n'est pas raisonnablement compatible avec un fonctionnement bénévole de réaliser à la fois un bilan financier et un budget prévisionnel validés tous deux par un conseil d'administration dans les quelques semaines qui suivent la clôture de l'exercice ; d'où le délai nécessaire.

Quelles sont les lignes 87 et 86 ? — Il s'agit d'une technique de valorisation du bénévolat. On fait rentrer les dons en nature ou en force de travail mis au profit de l'April dans un compte de produit, et nous les dépensons de façon identique dans les comptes de charge. La balance est neutre, mais cela permet de valoriser de façon comptable l'activité bénévole de l'association. Le bénévolat valorisé permet aussi de capitaliser l'expérience pour mieux quantifier le coût d'un projet bénévole. C'est une technique de valorisation légale et encouragée.

Quel logiciel de comptabilité utilisez vous ? — Nous utilisons Grisbi, un logiciel de comptabilité de caisse, que nous avons cette année migré en version 1.0. Profitons en pour remercier les développeurs de Grisbi qui font un travail magnifique. Cependant, nous souhaitons dans le futur migrer vers un outil plus approprié. Nous recherchons une solution de comptabilité à partie double. Le choix du logiciel n'est pas entériné ce jour.

Souhaitez vous passer à la comptabilité analytique ? — Une gestion fine de la compta analytique permettrait de faire ressortir des indicateurs et de ressortir un coût plus fidèle de chaque projet... Nous ne pratiquons pas de comptabilité analytique. C'est un gros travail sur toute l'année. Dans la situation actuelle et passée, il ne semble pas que les apports d'une telle machinerie compensent les investissements à consentir.

Comptez vous augmenter les cotisations ? — Ce n'est pas prévu. Notons que le règlement intérieur prévoit une possibilité de dispense, et nous mettons régulièrement en œuvre cette disposition.

Y a-t-il une liste entreprises ayant cotisé par le passé et n'étant pas revenues ? — Peut-être qu'une initiative de prise de contact avec elle pourrait les faire revenir... Nous prenons régulièrement contact avec les entreprises pour le renouvellement de cotisation. Par ailleurs, nous nous employons également à maintenir un contact avec nos entreprises, comme avec tous nos membres, dans le cadre de la vie associative (réunions/rencontres, indicateurs économiques, séminaires, publications, etc.).

Je suis surpris par le montant des charges — 65 k€ pour 75 k€ ça me paraît beaucoup. Qui réalise les paies ? Le montant des cotisations sociales nous semble normal. Le compte 6411 totalise les salaires (net) versés aux salariés, tandis que les comptes 645x totalisent les cotisations (salariales et patronales) versées aux organismes sociaux. Nos paies sont réalisées par l'association Paris Profession Sport et Jeunesse (PPSJ).

Qui s'occupe de vos bilans ? Ça n'a pas l'air très « pro ». — La comptabilité de l'April est tenue par les salariés et par le trésorier bénévole. L'établissement des bilans est bénévole et doit se faire précipitamment à la mi-janvier pour permettre le plus tôt possible l'ouverture des votes en lignes. Aussi, nous opérons une « compta de caisse » rigoureuse : les comptes de résultats représentent une image fidèle des dépenses et rentrées réelles d'argent de l'association, qui sont rigoureusement suivis et établis. En revanche, les bilans sont écrits à la main et potentiellement erronés. Enfin, les détails des comptes de l'association sont bien sur accessibles à tout membre qui souhaiterait s'y intéresser.

L'association à une CB ? A quoi sert-elle ? — À faire les dépenses de fonctionnement : acheter des billets de train, du papier, commander des T-shirts, acheter des viennoiseries et des bières pour les réunions, etc.

Bilan financier 2014



Actif	2014	2013
Actif immobilisé		
21. Locaux et aménagements	0,00 €	0,00 €
21. Matériel de l'association	0,00 €	0,00 €
27. Placements financiers	0,00 €	0,00 €
Total actif immobilisé	0,00 €	0,00 €

Actif circulant	2014	2013
3. Stock en cours	0,00 €	0,00 €
46. Créances	773,44 €	0,00 €
486. Charges constatées d'avance	3 176,07 €	0,00 €
5. Comptes financiers		
51. Banques	36 242,45 €	31 268,87 €
53. Caisse	222,35 €	84,48 €
Total actif circulant	40 414,31 €	31 353,35 €

Passif	2014	2013
Capitaux propres		
10. Fonds associatifs et réserves	5 286,35 €	17 111,66 €
12. Résultat net de l'exercice	8 339,10 €	-11 825,31 €
Total capitaux propres	13 625,45 €	5 286,35 €

Subventions et fonds dédiés	2014	2013
19. Fonds dédiés	0,00 €	5 000,00 €
Total subventions et fonds dédiés	0,00 €	5 000,00 €

Passif circulant	2014	2013
40. Dettes fournisseurs	0,00 €	0,00 €
43. Dettes sociales	16 788,86 €	16 378,00 €
44. Dettes fiscales	0,00 €	4 689,00 €
487. Produits constatés d'avance	10 000,00 €	0,00 €
Total passif circulant	26 788,86 €	21 067,00 €

Total actif	40 414,31 €	31 353,35 €
--------------------	--------------------	--------------------

Total passif	40 414,31 €	31 353,35 €
---------------------	--------------------	--------------------

Approuvé le 20 janvier 2015 par le trésorier.

Comptes de résultats 2014, exercice 2014

Produits		2014	2013	Charges		2014	2013
70. Ventes de produits, services, marchandises				60. Achat (sauf 603)			
7060. Prestations de services	100,00 €		0,00 €	6022. Fournitures consommables	761,84 €		1 459,48 €
7070. Ventes de marchandises	2 395,91 €		1 138,50 €	6040. Achat d'étude et de prestation	0,00 €		0,00 €
Total 70 :	2 495,91 €		1 138,50 €	6050. Achat de matériel	1 586,61 €		1 184,19 €
				6070. Achats de marchandises	7 143,11 €		0,00 €
				Total 60 :	9 491,56 €		2 643,67 €
74. Subvention d'exploitation				61. Service extérieurs			
Pas de sous-catégorie	0,00 €		5 000,00 €	6110. Sous-traitance générale	901,44 €		874,00 €
Total 74 :	0,00 €		5 000,00 €	6132. Locations immobilières	8 153,44 €		7 764,88 €
				6135. Locations mobilières	673,06 €		559,66 €
75. Autres produits de gestion courante				6160. Primes d'assurance	0,00 €		474,03 €
7540. Collectes	0,00 €		1 899,00 €	6181. Documentation générale	32,45 €		49,00 €
7560. Cotisations	91 517,30 €		86 881,22 €	6183. Documentations technique	28,50 €		0,00 €
7561. Cotisations personnes morales	95 227,96 €		79 738,00 €	6185. Frais de colloques, séminaires	0,00 €		0,00 €
7588. Autres produits de la générosité	8 487,71 €		12 860,97 €	Total 61 :	9 788,89 €		9 721,57 €
Total 75 :	195 232,97 €		181 379,19 €				
76. Produits financiers				62. Autres services extérieurs			
7680. Autres produits financiers	312,44 €		342,54 €	6226. Honoraires	241,50 €		0,00 €
Total 76 :	312,44 €		342,54 €	6230. Publicité, publications, relations	5 488,36 €		3 377,28 €
				6251. Voyages et déplacements	2 748,53 €		5 733,02 €
77. Produits exceptionnels				6256. Missions	223,83 €		521,84 €
7720. Produits sur exercices antérieurs	0,00 €		0,00 €	6257. Réceptions	3 161,44 €		3 428,59 €
7780. Autres produits exceptionnels	3 071,74 €		968,52 €	6263. Affranchissements	835,74 €		907,30 €
Total 77 :	3 071,74 €		968,52 €	6265. Téléphone	1 252,10 €		960,18 €
				6280. Divers	383,60 €		0,00 €
78. Reprises sur amortissement et provisions				Total 62 :	14 335,10 €		14 928,21 €
7894. Report de ressource (subvention)	5 000,00 €		0,00 €				
Total 78 :	5 000,00 €		0,00 €	63. Impôts, taxes et versements assimilés			
				6311. Taxes sur salaires	0,00 €		4 689,00 €
				Total 63 :	0,00 €		4 689,00 €
				64. Charges de personnel			
				6411. Salaires et appointements	80 622,51 €		77 181,41 €
				6413. Primes et gratifications	4 947,78 €		5 791,04 €
				6414. Indemnités et avantages divers	0,00 €		6 565,70 €
				6451. Cotisations de l'URSSAF	53 696,00 €		51 217,00 €
				6453. Cotisations retraite et de prévoyance	15 369,00 €		15 397,00 €
				6458. Cotisations autres organismes	1 916,00 €		1 951,00 €
				6475. Médecine du travail, pharmacie	252,00 €		249,00 €
				Total 64 :	156 803,29 €		158 352,15 €
				65. Autres charges de gestions courante			
				6586. Cotisations (liées à la vie statutaire)	0,00 €		100,00 €
				Total 65 :	100,00 €		100,00 €
				66. Charges financières			
				6660. Pertes de change	3,89 €		5,64 €
				6680. Autres charges financières	3 155,23 €		2 777,56 €
				Total 66 :	3 159,12 €		2 783,20 €
				67. Charges exceptionnelles			
				6713. Dons, libéralités	600,00 €		800,00 €
				6714. Créances devenues irrécouvrables	1 133,00 €		1 072,00 €
				6720. Charges sur exercices antérieurs	0,00 €		0,00 €
				6780. Autres charges exceptionnelles	2 363,00 €		564,26 €
				Total 67 :	4 096,00 €		2 436,26 €
				68. Dotations aux engagements			
				6894. Engagements sur subventions	0,00 €		5 000,00 €
				Total 68 :	0,00 €		5 000,00 €
87. Répartition par nature de ressources				86. Répartition par nature de charges			
8700. Bénévolat	75 361,70 €		85 183,67 €	8610. Mise à disposition gratuite de biens	3 045,65 €		1 672,82 €
8750. Dons en nature	3 045,65 €		1 672,82 €	8640. Personnel bénévole	75 361,70 €		85 183,67 €
8751. Dépenses Libre Planet	3 262,48 €		0,00 €	8611. Dépenses Libre Planet	3 262,48 €		0,00 €
Total 87	81 669,83 €		86 856,49 €	Total 86 :	81 669,83 €		86 856,49 €
Total recettes :	287 782,89 €		275 685,24 €	Total charges :	279 443,79 €		287 510,55 €
				Total général :	8 339,10 €		-11 825,31 €

Approuvé le 20 janvier 2014 par le trésorier.